

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le mercredi 9 novembre 2022 à 10 h à la salle W-R520**

Présences : Nicole Carignan
Winnie Frohn
José E. Igartua
Jean Legault
Yvon Pépin
Anne Rochette

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2022
3. Affaires en découlant
4. Informations
 - 4.1 Informations de la présidente
 - 4.2 Compte rendu de l'AGA et du mini-colloque de la FRUQ
 - 4.3 Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé
 - 4.4 Accès au prêt entre bibliothèques du Service des bibliothèques
 - 4.5 État des inscriptions
5. Site Web
 - 5.1 Fréquence des mises à jour des répertoires (Web et courriel)
 - 5.2 Projet d'intranet transactionnel
6. Recrutement
 - 6.1 Première rencontre du comité du recrutement
 - 6.2 Période de congé de cotisation pour les nouveaux membres
 - 6.3 Statut d'inscription des membres du groupe Facebook
 - 6.4 Nomination d'un nouveau responsable du comité
7. Activités culturelles et sociales
8. Bulletin
9. Divers

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition d'Yvon Pépin, appuyée par Winnie Frohn, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2022

Sur proposition de José E. Igartua, appuyée par Winnie Frohn, le procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2022 est adopté à l'unanimité.

3. Affaires en découlant

La présidente, Nicole Carignan, a reçu la confirmation que la salle de réunion du SPUQ devrait être disponible pour la prochaine réunion, le mercredi 7 décembre.

4. Informations

4.1 Informations de la présidente

Nicole Carignan fait part de la rencontre du groupe de discussion organisée par le comité Solidarité le 12 octobre dernier, qui rassemblait 10 membres. La discussion était animée par Jacques Rhéaume, professeur émérite de communication sociale et publique. Après une introduction de la part de l'animateur, les réflexions ont porté sur le stade de la retraite et les membres présents ont été invités à décrire leur attitude face à la retraite. Les membres ont réalisé qu'il y avait de multiples types de trajectoires. Il a été évoqué que la réalité de la retraite est une suite de phases. Une des phases particulièrement importante est la préparation à la fois comme sujet vieillissant et comme proche aidant. Bien qu'il soit impossible d'être complètement préparé, le comité Solidarité souhaite soutenir ses membres dans la préparation de leur avenir.

4.2 Compte rendu de l'AGA et du mini-colloque de la FRUQ

La secrétaire, Anne Rochette, a représenté l'Association à l'assemblée générale annuelle de la FRUQ et au mini-colloque sur le recrutement qui a suivi en après-midi le vendredi 21 octobre. Elle a rédigé des comptes rendus des deux séances et du rapport qu'elle a présenté à la FRUQ sur les activités de la dernière année. Ces trois documents ont été envoyés aux membres du conseil, tout comme le tableau du portrait des associations membres de la FRUQ en date du 1^{er} septembre 2022.

Lors de l'AGA, il a été question, au chapitre des assurances collectives, du constat que l'adhésion à l'AQRP est maintenant uniquement requise pour commencer à souscrire à l'assurance collective AQRP-LA Capitale et qu'il n'est plus requis de demeurer membre de l'AQRP par la suite pour pouvoir continuer à se prévaloir de cette couverture d'assurance. Un message sera rédigé afin d'informer les membres de ce changement.

4.3 Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé

La secrétaire s'est informée auprès de collègues juristes qui confirment qu'à leur avis l'Association est sujette à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (Loi sur le privé).

Comme il a été mentionné lors de la dernière réunion du conseil, une nouvelle disposition de la Loi sur le privé entrée en vigueur le 22 septembre 2022 concerne la désignation d'une personne responsable de la protection des renseignements personnels. La loi prévoit que la personne détenant la plus haute autorité au sein de l'entreprise est désignée à ce titre, à moins qu'elle ne décide de déléguer cette fonction à une autre personne.

La présidente, Nicole Carignan, accepte cette responsabilité. Il sera donc mentionné sur le site Web de l'Association que la personne responsable de la protection des renseignements personnels est la présidente ou le président de l'Association.

4.4 Accès au prêt entre bibliothèques du Service des bibliothèques

José E. Igartua a découvert en août dernier que les professeurs retraités n'ont plus accès au prêt entre bibliothèques. Une demande d'explication a alors été adressée par la secrétaire au directeur du Service des bibliothèques, puisque le tableau disponible sur le site internet du Service des bibliothèques indiquait que les professeurs retraités avaient droit à ce service. Depuis, le tableau a été modifié et il est maintenant indiqué que ce service n'est pas accessible aux professeurs retraités. Puisqu'aucune réponse n'a été reçue à notre demande d'explication, la secrétaire

abordera cette question lorsqu'elle s'entretiendra prochainement avec la directrice exécutive du Vice-rectorat au développement humain et organisationnel.

4.5 État des inscriptions

Le registraire, Yvon Pépin, fait part de l'état des inscriptions. Les inscriptions sont passées de 255 à 273 membres en règle depuis la dernière réunion. Il y a toujours cinq inscriptions en attente du versement de la cotisation. Environ une vingtaine de membres bénéficient d'un congé de cotisation, dont trois collègues nouvellement inscrits qui partent à la retraite au 1^{er} janvier 2023.

5. Site Web

5.1 Fréquence des mises à jour des répertoires (Web et courriel)

Le webmestre, Josée E. Igartua, soulève la question de la fréquence des mises à jour des répertoires. Il propose que dorénavant ces mises à jour ne soient réalisées que deux fois l'an, en juin et en décembre.

Résolution **CA2022-23-05**

Il est proposé par José E. Igartua, appuyé par Jean Legault, que les répertoires des membres affichés sur le site Web et envoyés par courriel à l'ensemble des membres soient mis à jour deux fois l'an, en juin et en décembre.

Adoptée à l'unanimité.

5.2 Projet d'intranet transactionnel

Le webmestre a préparé un devis pour le projet d'intranet transactionnel, qui a été transmis par la secrétaire au directeur du Service de l'audiovisuel, Martin Rivet, qui l'a à son tour transmis à Jean-François Tremblay, directeur de la production audiovisuelle et multimédia. Des échanges se sont poursuivis par courriel au sujet de ce projet et une rencontre devrait être fixée prochainement avec Pierre-Gilles Lavallée, chargé de projets technopédagogiques au SAV.

6. Recrutement

6.1 Première rencontre du comité du recrutement

Une première réunion du comité du recrutement a eu lieu par Zoom le mercredi 2 novembre. Celle-ci a permis d'établir les principaux objectifs du comité et de déterminer leur ordre de priorité. Il a été décidé de débiter par la révision du processus de recrutement des nouveaux retraités ainsi que l'établissement d'un portrait détaillé de l'effectif des membres.

6.2 Période de congé de cotisation pour les nouveaux membres

Le registraire a pris l'initiative d'allonger la période de congé de cotisation pour les nouveaux membres qui partent à la retraite au 1^{er} janvier afin de leur donner une véritable année de congé de cotisation. Il faudra statuer sur ce qu'il convient d'accorder comme période de congé de cotisation pour les nouveaux membres dont le départ à la retraite est le 1^{er} juin ou le 1^{er} septembre. Cette question devra être traitée à une prochaine réunion afin que la décision puisse être intégrée à la résolution fixant le coût de la cotisation pour l'année 2023-2024.

6.3 Statut d'inscription des membres du groupe Facebook

Anne Rochette informe les membres du conseil qu'il y a présentement quatre personnes membres du groupe Facebook qui n'ont pas renouvelé leur adhésion à l'Association.

6.4 Nomination d'un nouveau responsable du comité

José E. Igartua accepte de prendre la relève à titre de responsable du comité du recrutement. Il présente plusieurs tableaux et graphiques concernant les caractéristiques démographiques extraites du fichier des membres actifs de l'APR-UQAM en date du 1^{er} novembre 2022.

7. Activités culturelles et sociales

Le responsable des activités culturelles et sociales, Jean Legault, mentionne qu'un rappel sera fait auprès des personnes inscrites à la conférence de Jacques Forest et au repas qui suivra au restaurant-école de l'ITHQ le 18 novembre prochain. Puisque le nombre maximal de personnes en salle a été atteint, le rappel pour l'ensemble des membres portera sur la possibilité d'assister à la conférence de façon virtuelle par Zoom.

Jean Legault informe les membres du conseil qu'il y aura prochainement une rencontre du comité des activités culturelles et sociales auquel Nicole Carignan et Lise Renaud ont accepté de contribuer, afin de planifier les prochaines activités et de travailler à l'élaboration d'une politique encadrant l'organisation des activités.

Le sondage de satisfaction qui a été envoyé aux personnes ayant participé à la visite du Vignoble Léon Courville et au repas à la brasserie Edgar Hyperlodge à Bromont montre une très grande satisfaction par rapport à la visite du vignoble, en particulier en ce qui concerne la présentation d'Anne-Marie Lemire. Le taux de satisfaction était moins élevé en ce qui concerne le repas.

8. Bulletin

Le numéro 83 du Bulletin est prêt à être envoyé aux membres. Les membres du conseil qui le peuvent participeront à la préparation de l'envoi à la suite de la réunion. La directrice du Bulletin, Winnie Frohn, fait part de quelques idées de contenu pour le prochain numéro qui paraîtra en avril 2023.

9. Divers

Jean Legault souhaiterait que les points de l'ordre du jour soient dorénavant minutés à l'avance afin de respecter le temps prévu pour les réunions du conseil.

La secrétaire mentionne que la présidente et elle-même passent déjà beaucoup de temps à préparer les réunions et qu'il serait assez fastidieux de devoir en plus établir des temps limites pour chacun des points de l'ordre du jour. Les dépassements de temps des réunions du conseil depuis l'élection de cinq nouveaux membres en mai dernier est en grande partie due au fait que de nombreuses informations doivent être données afin que les membres soient en mesure de bien comprendre les différents dossiers. Cette situation devrait se corriger prochainement dans la mesure où les nouveaux membres auront parfait leurs connaissances de l'Association.

La réunion est levée à 12 h 10.